

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 23 octobre 2020	N° 2020-403

Convocation du 16 octobre 2020

Aujourd'hui vendredi 23 octobre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PESKINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Philippe POUTOU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kevin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Bernard-Louis BLANC à Mme Marie-Claude NOEL
Mme Emmanuelle AJON à M. Baptiste MAURIN
Mme Simone BONORON à M. Emmanuel SALLABERRY
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS
Mme Eva MILLIER à M. Franck RAYNAL
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY
M. Patrick PUJOL à M. Michel LABARDIN
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Claude BICHET à M. Patrick PAPADATO à partir de 13h15
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT à partir de 11h45
Mme Harmonie LECERF à Mme Fannie LE BOULANGER à partir de 12h25

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 23 octobre 2020	Délibération
	Direction générale Haute qualité de vie Direction énergie écologie et développement durable	N° 2020-403

**Projet européen « FOODTRAILS » - Participation de Bordeaux Métropole- Encaissement des recettes -
Décision - Autorisation**

Monsieur Patrick PAPADATO présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

En signant le Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan en 2015, Bordeaux Métropole s'est engagée dans une démarche de gouvernance alimentaire qui se traduit par trois missions :

- Garantir la place des enjeux de l'alimentation durable dans la stratégie métropolitaine ;
- Favoriser la complémentarité des compétences entre échelons administratifs et acteurs du système alimentaire ;
- Offrir aux collectivités et aux acteurs des territoires le moyen de valoriser et faire émerger des initiatives originales en faveur d'une relocalisation du système alimentaire.

Afin d'accomplir ces missions, Bordeaux Métropole a lancé en 2017 son Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable (CCGAD). Inspiré des Food Policy Councils anglo-saxons, le CCGAD est la première instance territoriale dédiée à l'alimentation durable en France. Il s'agit d'un espace de gouvernance alimentaire multi-acteur dont le but est de favoriser la mise en réseau des acteurs de l'alimentation, le partage de leur expertise et la création de synergies à même d'accélérer la transition vers une alimentation durable. De ce fait, l'instance réunit des élus métropolitains, des agents de Bordeaux Métropole et une centaine d'acteurs locaux de l'alimentation issus des secteurs public, privé et associatif afin qu'ils travaillent ensemble à la mise en œuvre d'un système alimentaire durable sur le territoire.

A partir d'un diagnostic partagé du système alimentaire local, les membres du CCGAD ont défini **quatre enjeux prioritaires pour le territoire métropolitain** :

- Permettre à tous d'exercer son choix d'une alimentation saine et durable
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Renforcer la capacité agricole alimentaire du territoire
- Relocaliser les filières et encourager les circuits courts et de proximité

Par ailleurs, Bordeaux Métropole, membre active du groupe de travail « Alimentation » du réseau européen de villes Eurocities, a fait connaître son expertise sur la scène européenne.

Dans ce contexte, Bordeaux Métropole a été sollicitée en 2019 par la ville de Milan, également membre de ce groupe, pour être partie prenante du projet européen « FOODTRAILS ».

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, Bordeaux Métropole a rejoint le consortium coordonné par Milan et composé de **11 villes européennes** : Bergamo (IT), Birmingham (UK), Bordeaux Métropole (FR), Copenhague (DK), Funchal (PR), Grenoble (FR), Groningen (NL), Milan (IT), Thessalonique (GR), Tirana (AL), Varsovie (PL) ; **3 universités** (Cardiff, Wageningen, Roskilde) ; ainsi que **5 autres partenaires** : Eurocities, la fondation polytechnique de Milan (IT), l'association Slow Food (IT), la fondation EAT (NO) et la Factory Cariplo (IT).

Le projet FOODTRAILS, soumis au programme européen Horizon 2020 (FNR-2020-1) le 22 janvier dernier, a été retenu par décision de la Commission européenne le 28 mai 2020.

Ce projet européen doit débiter courant octobre 2020 pour une durée de 48 mois. Par le biais d'un réseau d'échanges entre villes, établissements de recherche et associations, le projet FOODTRAILS vise à contribuer à la définition de politiques alimentaires urbaines transversales et ambitieuses, qui coordonnent l'ensemble des actions menées par les villes dans le champ alimentaire. Cet engagement s'inscrit donc pleinement dans le cadre de la démarche du Conseil de gouvernance alimentaire de Bordeaux Métropole.

L'action pilote proposée par Bordeaux Métropole dans le cadre du projet FOOD TRAILS s'intitule : « Le Conseil de gouvernance alimentaire de Bordeaux Métropole, un living lab au service d'une politique alimentaire urbaine transversale ». Cette action vise à assurer la durabilité du CCGAD en termes de gouvernance, de représentativité des acteurs locaux et de modèles de financement.

L'engagement de Bordeaux Métropole dans ce projet européen facilitera la mise en œuvre des actions du CCGAD, et en particulier :

- Accompagner les acteurs de l'aide alimentaire vers plus de durabilité
- Promouvoir la réduction du gaspillage alimentaire dans tous les secteurs d'activité
- Soutenir le développement de l'agriculture urbaine
- Mettre en œuvre de nouveaux liens urbain-rural pour construire des circuits d'approvisionnement durables.

Le budget total du projet est de 12 202 970 € dont 11 937 057,5 € sont cofinancés par l'Union européenne au titre du programme Horizon 2020. La contribution de Bordeaux Métropole s'élève à 530 725 € TTC, financée à 100% par l'Europe et, décomposée comme suit :

Dépenses		Ressources		
Nature de la dépense	Montant	Financeurs	Montant	%
A. Coûts salariaux valorisés (charges patronales comprises)	337 680	Union européenne H2020	530 725	100 %
B. Coût directs (Frais de déplacement, de communication, de traduction, d'organisation d'ateliers ...)	86 900			
C. Coûts indirects (application du forfait suivant : 25% de la somme A+B)	106 145			
Total (A+B+C)	530 725	Total	530 725	100 %

Seules les dépenses effectivement réalisées pourront être remboursées, dans la limite des coûts prévus au budget.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération n° 2017-343, en date du 19 mai 2017, constituant le Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable,

VU la délibération n° 2017-493, en date du 7 juillet 2017, adoptant le Plan d'action pour un territoire durable à haute qualité de vie – Plan climat air énergie territorial,

VU la délibération n° 2018-768, en date du 30 novembre 2018, adoptant la Politique agricole métropolitaine, alimentaire et durable

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE ce projet européen participe au renforcement de la stratégie alimentaire de la Métropole,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le plan de financement prévisionnel du projet.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents contractuels et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à engager les procédures de marchés publics nécessaires à l'exécution de ce projet.

Article 4 : de réaliser les dépenses liées à ce projet et de les imputer sur le Budget Principal des exercices 2020 et suivants jusqu'à l'échéance du dispositif.

Article 5 : de percevoir les recettes du fonds européen via le coordinateur du projet et de les imputer sur le Budget Principal des exercices 2020 et suivants jusqu'à l'échéance du dispositif, chapitre 74, article 74778.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 octobre 2020

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 28 OCTOBRE 2020</p> <p>PUBLIÉ LE : 28 OCTOBRE 2020</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Patrick PAPADATO</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------